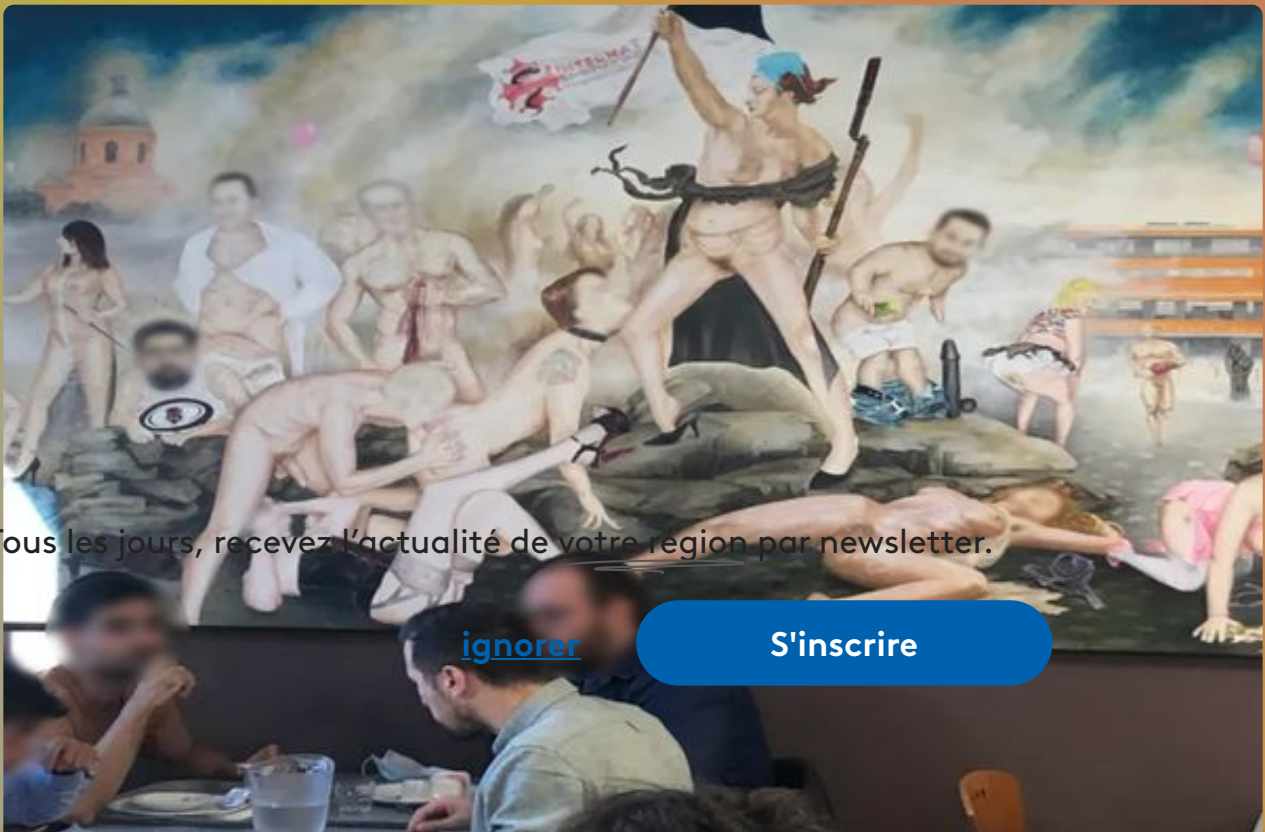


Médecine : les fresques sexistes et pornographiques interdites par le gouvernement, après la polémique de Toulouse en 2021

Publié le 26/01/2023 à 17h00

Mis à jour le 26/01/2023 à 17h41

Écrit par **Marchand Adrien.**



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[ignorer](#)

[S'inscrire](#)



chez moi



programmes

Toulouse

Haute-Garonne

Occitanie

Régions

Les fresques à caractère pornographique ou sexiste dans les salles de gardes vont devoir être retirées des CHU, selon une instruction ministérielle, dans laquelle la polémique de Toulouse est citée.

Les hôpitaux, qui abritent des fresques à caractère pornographique ou sexiste dans les salles de garde, vont devoir les retirer, en "concertation" avec les internes, selon une instruction ministérielle, où est citée la polémique de Toulouse en 2021 en exemple.

Cette volonté nationale est portée dans le cadre de la "politique de tolérance zéro" contre les "violences morales ou sexuelles à l'encontre des étudiants en santé", souligne ce document de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Le ministère de la Santé demande aux hôpitaux concernés d'"organiser le retrait de l'ensemble des fresques à caractère pornographique et sexiste dans un calendrier qui ménage la concertation" avec les représentants des internes. En cas de désaccord persistant, les agences régionales de santé pourront "imposer" la disparition de ces peintures.

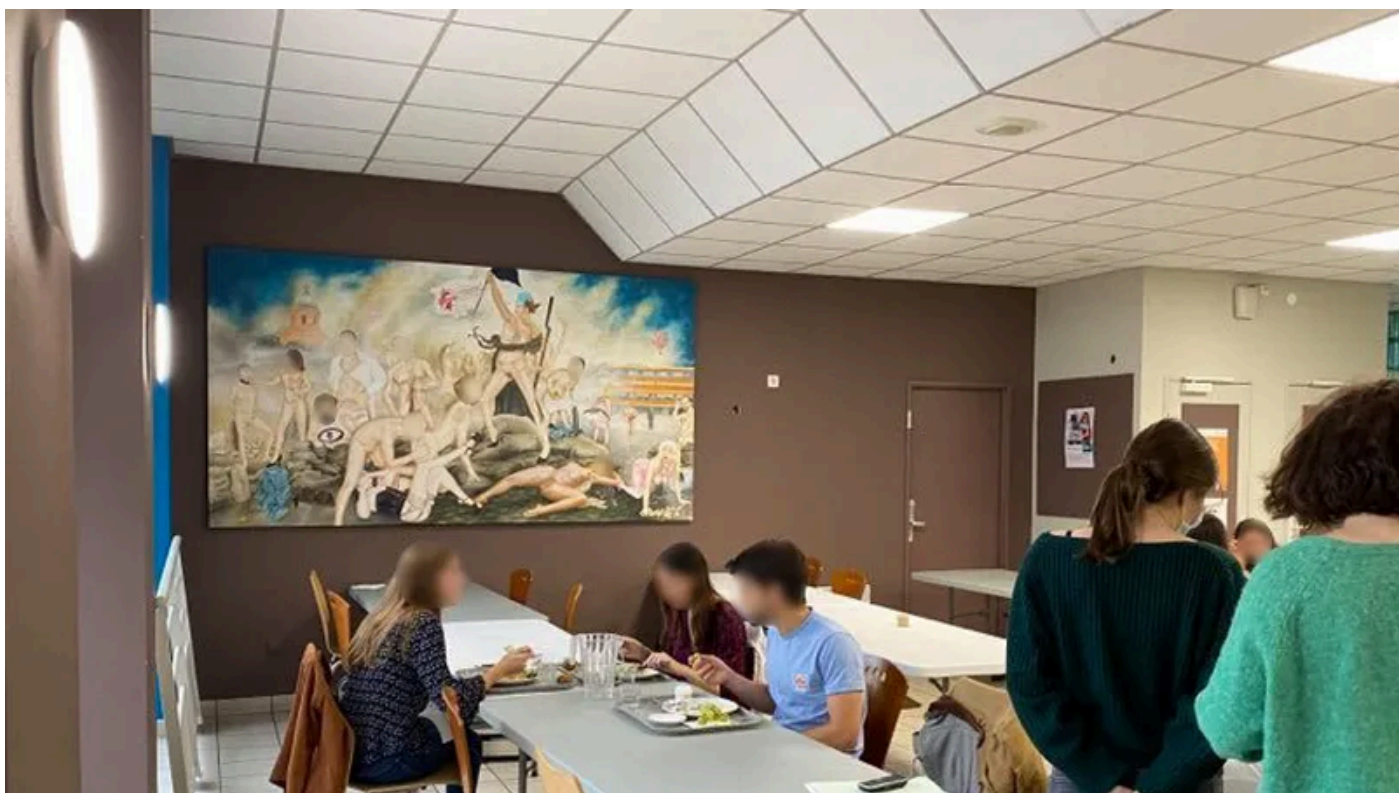
Cette note, datée du 17 janvier 2023 et révélée par le site d'information Hospimédia, rappelle les "contentieux clos ou en cours" qui ont visé

certaines de ces fresques ces dernières années.

La polémique de la fresque toulousaine en exemple

Ce document souligne surtout l'exemple de la décision de justice du tribunal administratif de Toulouse. Saisi en référé, il a ordonné le 7 décembre 2021 le retrait des peintures murales à caractères pornographiques.

"Une représentation pornographique faisant figurer des agents publics affichée dans les locaux du service public portrait atteinte à la dignité humaine de ces personnes", avait précisé le juge des référés.



La fresque jugée "sexiste", exposée dans le réfectoire de l'internat du CHU de Toulouse. ● © Syndicat Sud

Il s'agissait d'une action menée par deux associations féministes - Osez le féministe 31 et le collectif Jeudi 11-2 - avec le syndicat Sud Santé Sociaux de Haute-Garonne. En octobre, ils avaient révélé

l'installation d'une nouvelle fresque à caractère sexuel dans la salle de repas de l'internat du CHU de Purpan.

Sans réponse de la part de l'Internat de médecine pour la retirer, et ce malgré la demande de la direction du CHU de Purpan de le faire "immédiatement", les trois groupes protestataires avaient saisi la justice au nom de la "dignité des femmes".

Suite à la décision de justice, le CHU de Toulouse avait annoncé immédiatement dans un communiqué que "ces tableaux feront l'objet d'un décrochage immédiat ce jour, le 8 décembre 2021, par l'association des internes, conformément à l'ordonnance prononcée." La direction de l'hôpital universitaire toulousain nous a confirmé que cette fresque avait bien été enlevée.

Des fresques retirées "parfois en opposition" avec les internes

En 2015, une fresque à Clermont-Ferrand mimant un viol collectif entre super-héros avait suscité une polémique, avant d'être effacée.

D'autres établissements avaient ensuite suivi le mouvement toulousain en retirant ou modifiant ces peintures murales, "parfois dans un climat d'opposition des internes", précise la note ministérielle.

Une partie des "carabins" (étudiants en médecine) sont encore attachés à ces représentations grivoises relevant d'une tradition dont l'origine et la signification sont décrites dans plusieurs ouvrages. Et il en subsiste certaines à caractère sexuel dans certains établissements.

#santé #société